

<p style="text-align: justify;" />Il y a dix ans, les Africaines pouvaient espérer qu'une conférence mondiale très attendue qui s'était fixé comme objectif ambitieux de transformer la vie des femmes du monde entier serait porteuse de changements. Cette année marque le dixième anniversaire de cette étape importante, la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à Beijing (Chine) en 1995. Comme leurs homologues d'autres régions, les femmes africaines font le point des progrès réalisés et se demandent dans quelle mesure les réformes promises ont été mises en œuvre. Elles cherchent également à déterminer pourquoi les progrès ont été limités dans de nombreux pays. </p> <p style="text-align: justify;">Des signes d'amélioration sont apparus au cours des trente dernières années, a déclaré la Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme, Rachel Mayanja, lors de l'examen décennal de la conférence de Beijing, qui a eu lieu à New York en mars. Des mesures ont notamment été prises pour appliquer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que pour élaborer de nouvelles politiques et recommandations.</p> <p style="text-align: justify;">Cependant, au cours des trente années qui se sont écoulées depuis la première Conférence mondiale sur les femmes organisée à Mexico, "les hommes sont allés sur la lune et en sont revenus, mais les femmes sont restées au même endroit ... c'est-à-dire qu'elles essaient de sensibiliser le monde entier à la marginalisation injustifiée et inacceptable des femmes, qui les prive de leurs droits fondamentaux♦, a indiqué Mme Mayanja aux délégués venus de 165 pays.</p> <p style="text-align: justify;">En Afrique notamment, les femmes ont réalisé d'importants progrès sur la scène politique au cours des dernières années. L'organisation politique du continent, l'Union africaine (UA), a franchi une étape importante en encourageant la parité des sexes à ses postes de décision les plus élevés. En 2003, cinq femmes et cinq hommes ont été élus commissaires de l'UA. L'année suivante, Mme Gertrude Mongella, a été nommée à la direction du Parlement panafricain de l'UA, dont les femmes représentent 25 % des membres. Un autre organe de l'UA, le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, qui fixe des critères de bonne gouvernance, est dirigé par Mme Marie-Angélique Savané.</p> <p style="text-align: justify;">Les Africaines ont également soutenu avec succès des conventions qui font progresser leurs droits. À la fin de l'année dernière, 51 des 53 Etats membres de l'UA avaient ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Et en 2003, des militantes ont réussi à convaincre leurs chefs d'Etat d'adopter un protocole portant sur les droits des femmes. Elles demandent maintenant aux Etats de passer à l'étape finale en ratifiant ce protocole de façon à le rendre exécutoire (voir encadré, page 9).</p> <p style="text-align: justify;">Des obstacles persistent</p> <p style="text-align: justify;">"Nous savons bien que malgré les avancées et les progrès réalisés, les Africaines sont confrontées à d'importants défis et obstacles♦, reconnaît Mme Farkhonda Hassan, présidente du Comité Femmes et développement de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU. Dans de nombreux

pays, les principales politiques de développement, connues sous le nom de stratégies de réduction de la pauvreté, ne prennent toujours pas en compte les différences de revenus et de pouvoir entre les hommes et les femmes, ce qui freine le financement de programmes visant à réduire les inégalités. En outre, dit-elle, la majorité des femmes africaines restent privées d'éducation et d'emploi, et n'ont qu'un accès limité aux secteurs du commerce, de l'industrie et à la fonction publique.

Depuis la première Conférence mondiale sur les femmes organisée à Mexico, "les hommes sont allés sur la lune et en sont revenus, mais les femmes sont restées au même endroit ... c'est-à-dire qu'elles essaient de sensibiliser le monde entier à la marginalisation injustifiée et inacceptable des femmes, qui les prive de leurs droits fondamentaux".

-- Rachel Mayanja, Conseillère spéciale de l'ONU pour la parité des sexes et la promotion de la femme.

De la conférence de 1995 est né le Programme d'action de Beijing, qui définit les domaines où des progrès doivent être réalisés si l'on entend améliorer la situation des femmes. Il faut notamment réduire la pauvreté des femmes, mettre fin à la violence, fournir un accès à l'éducation et aux soins de santé et réduire les inégalités économiques et politiques. À quelques grandes exceptions près, les progrès tardent à venir dans ces domaines.

Le Programme de Beijing ne doit plus être considéré comme une simple série d'objectifs et d'aspirations, poursuit Mme Hassan, mais doit servir d'outil pour plaider en faveur de l'adoption de politiques tenant compte des disparités entre les sexes. "L'objectif actuel n'est pas de renégocier nos rêves, mais de souligner la responsabilité de tous les intervenants, en analysant en détail les objectifs, les cibles, les réalisations et les échecs. Nous ne cherchons plus à obtenir des promesses, nous exigeons des actes."

La pauvreté au féminin

Pour de nombreuses Africaines, le Programme de Beijing et les divers instruments internationaux qu'ont signés leurs gouvernements ne se sont pas encore traduits par des améliorations de leur vie quotidienne. Elles restent au bas de l'échelle sociale, n'ayant qu'un accès limité aux terres, au crédit, à la santé et à l'éducation. Si certains des accords que les gouvernements africains ont ratifiés consacrent les droits de propriété et d'héritage, dans la plupart des pays, les femmes sont privées de ces droits.

À cela vient s'ajouter la pandémie de VIH/sida, qui affecte plus de femmes que d'hommes en Afrique et anéantit certains des progrès que les femmes avaient réalisés en matière de développement. Par conséquent, la pauvreté en Afrique continue de se décliner au féminin, note Mme Gladys Mutukwa de Women in Law and Development in Africa (WILDAF), organisation non gouvernementale du Zimbabwe. Il est à son avis désolant de constater que dix ans après Beijing, les femmes africaines sont beaucoup plus pauvres.

Entre 1990 et 2000, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a diminué dans toutes les régions en développement à l'exception de l'Afrique, où il a augmenté

de plus de 82 millions. Les femmes constituent la majorité de ces pauvres, leur proportion pouvant aller jusqu'à 70 % dans certains pays. Il est en général plus facile pour les hommes de trouver un travail et les entreprises dirigées par des hommes ont plus facilement accès au soutien des banques.

Il est ressorti d'une étude réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture au Bénin, au Burkina Faso, au Congo, en Mauritanie, au Maroc, en Namibie, au Soudan, en Tanzanie et au Zimbabwe que les femmes possèdent rarement des terres. Lorsqu'elles en ont, leurs parcelles sont généralement plus petites et moins fertiles que celle des hommes. Des études indiquent également que si les femmes agricultrices bénéficiaient du même accès aux entrants et à la formation que les hommes, le rendement agricole global pourrait augmenter de 10 à 20 %.

Scolariser les filles

Mais l'obstacle le plus important tient peut-être au manque d'accès des Africaines à l'éducation, qui constitue souvent la seule porte de sortie de la pauvreté. Les disparités entre filles et garçons apparaissent à l'école primaire et se creusent à tous les stades du système éducatif. En ce qui concerne le taux total d'inscription dans le primaire, l'Afrique est, de toutes les régions, celle qui a enregistré la hausse relative la plus importante au cours des dix dernières années. Mais du fait de la faible proportion de filles scolarisées, le continent est encore loin de l'objectif qui consiste à atteindre la parité des sexes à la fin de cette année. En 2000, l'Afrique subsaharienne était la région qui comptait le plus de filles non scolarisées : 23 millions contre 20 millions, 10 ans plus tôt.

Le nombre total d'enfants non scolarisés a diminué au cours de la dernière décennie. Entre 1990 et 2000, le taux mondial d'inscription dans le primaire est passé de 596 à 648 millions, l'Afrique subsaharienne enregistrant la plus forte hausse (progression de 38 %).

Les politiques s'adressant spécifiquement aux filles ont permis des améliorations considérables au Bénin, au Botswana, en Gambie, en Guinée, au Lesotho, en Mauritanie et en Namibie. Au Bénin par exemple, l'écart entre les sexes a diminué, passant de 32 à 22 %, grâce à des politiques qui ont notamment consisté à sensibiliser les parents au moyen des médias et à réduire les frais de scolarité pour les filles des écoles primaires publiques des régions rurales.

D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le taux d'inscription des filles augmente par rapport à celui des garçons à mesure que la proportion d'enseignantes augmente. Pour parvenir à la parité des sexes, il faudrait donc égaliser le nombre de femmes et d'hommes parmi les enseignants, stratégie qu'à employée la Mauritanie pour réduire l'écart entre les sexes dans le primaire.

La Guinée a employé une approche plus globale, en faisant de l'éducation des filles une priorité nationale au début des années 90. Après avoir évalué les obstacles auxquels se heurtaient les filles à l'école, le gouvernement a commencé à construire des latrines, à aider les élèves enceintes, à distribuer des manuels scolaires gratuits et à augmenter le nombre d'enseignantes. En 2000, ce pays avait plus que doublé le nombre de filles

scolarisées et avait accru le taux de fréquentation des garçons de 80 %. Mais, en général, l'Afrique a, de toutes les régions, la proportion la plus faible d'enseignantes.

De nombreux autres obstacles continuent de freiner le développement de l'éducation en Afrique. Les programmes d'austérité introduits dans de nombreux pays pendant les années 80 ont réduit les budgets consacrés à l'éducation. Quand les ménages appauvris ont dû décider qui, de leurs enfants, envoyer à l'école – ce sont souvent les filles qui sont restées à la maison. Les frais de scolarité, l'obligation de porter un uniforme, les longs trajets entre le domicile et l'école, le manque d'eau et d'assainissement sont autant de facteurs qui ont contribué à réduire l'accès des filles à l'éducation.

Lorsque les élèves finissent le secondaire et arrivent au stade de l'université, l'écart entre les sexes est encore plus important. "Dans l'enseignement tertiaire et universitaire, la faible participation des femmes continue", ont déclaré des ministres africains réunis à Addis-Abeba en octobre pour dresser le bilan des progrès réalisés depuis Beijing. "L'écart entre les sexes est particulièrement marqué en sciences, en mathématiques et en informatique."

D'après une étude de l'Organisation internationale du Travail (OIT), les femmes sont nettement sous-représentées dans les programmes techniques des universités africaines, comme dans d'autres matières traditionnellement dominées par les hommes. La proportion de femmes inscrites dans les établissements supérieurs d'enseignement technique va de 40 % en Gambie à seulement 2 % en Zambie, d'après l'OIT. Au Ghana, bien que les femmes représentent 30 % des étudiants de ces établissements, elles ne constituent que 1 % du nombre total d'étudiants suivant des cours techniques.

L'Afrique a cependant enregistré une hausse des taux d'alphabétisation des adultes, qui ont augmenté de 20 % entre 1990 et 2000. L'objectif est d'augmenter de 50 % les taux d'alphabétisation des adultes d'ici à 2015, par rapport au niveau de 1990. D'après l'UNESCO, environ la moitié des pays d'Afrique subsaharienne ont réalisé de modestes progrès en vue de parvenir à la parité des sexes dans ce domaine. Cependant, dans certains pays, les taux d'analphabétisme des femmes sont beaucoup plus élevés que la moyenne régionale, qui est d'environ 50 %. Ce taux est de 82 % au Burkina Faso, de 79 % en Sierra Leone et de 77 % au Bénin et en Ethiopie.

Affecter des budgets aux femmes

Il est maintenant souvent admis que pour permettre aux femmes de sortir de la pauvreté, les politiques de développement doivent privilégier davantage leur contribution à l'économie. Bien que les femmes constituent une part importante de la population active, leur participation n'est pas reconnue à part entière car elles travaillent souvent dans des exploitations agricoles familiales ou dans le secteur non structuré. Dans d'autres cas, leur activité, par exemple le travail ménager, n'est pas considérée comme une activité économique.

Dans l'agriculture, le secteur économique le plus important de l'Afrique subsaharienne, les femmes effectuent de 60 à 80 % du travail nécessaire à la production

alimentaire, destinée à la consommation des ménages et à la vente. Mais bien qu'elles effectuent la plus grande partie du travail, elles n'ont pas suffisamment accès aux marchés et au crédit. En Ouganda, les femmes représentent 53 % de la main-d'œuvre, mais ne vendent que 11 % des cultures commerciales.

Je suis convaincue que depuis la nuit des temps, les femmes jouent un rôle important dans le développement économique et social de leur pays, explique la Ministre des affaires féminines de la Namibie, Netumbo Nandi-Ndaitwah. Mais elles ne sont pas reconnues et ne sont pas récompensées pour leur dur labeur. Elle estime que chaque pays devrait allouer un pourcentage de son budget national à la parité des sexes. "Car à ce jour aucun pays n'alloue plus de 1 % de son budget national aux questions concernant les femmes et la parité des sexes. À l'heure actuelle, les budgets consacrés aux programmes nationaux en faveur des femmes proviennent principalement de partenaires extérieurs.

Mme Josephine Ouédraogo de l'African Centre for Women d'Addis-Abeba estime que la participation des femmes à l'économie des ménages, qui représente plus de 70 % de la production alimentaire africaine, n'est pas correctement prise en compte dans les statistiques nationales. "On compte à peine dix pays africains qui effectuent des enquêtes systématiques sur les budgets-temps ou sur les ménages, explique-t-elle. Il est alors difficile de cerner les disparités entre les sexes et d'adopter des politiques visant à y remédier.

Pour remédier à la place importante qu'accordent les politiques macroéconomiques aux hommes et aux garçons, un certain nombre de pays africains ont adopté un outil dit de "budgétisation paritaire" (voir Afrique Relance d'avril 2002). Le Kenya, le Rwanda, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda sont parmi les pays qui évaluent actuellement leur budget dans cette optique.

C'est ainsi qu'ils analysent les choix budgétaires des pouvoirs publics et leurs répercussions sur les femmes et les hommes, les garçons et filles, dans le but de mieux cerner les disparités. Il est alors plus facile de combler ces écarts, par exemple en finançant des programmes visant à alléger l'emploi du temps très chargé des femmes ou en améliorant leur accès aux sources d'énergie, à l'eau, au transport et à des technologies permettant d'économiser le travail.

Lors d'une réunion organisée en avril 2004 pour évaluer les progrès réalisés en faveur des femmes depuis Beijing, des organisations non gouvernementales (ONG) de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) ont demandé aux 14 pays membres d'adopter une budgétisation paritaire d'ici à décembre 2006.

Influencer les politiques

Presque tous les pays de la CDAA disposent d'une instance gouvernementale nationale qui traite des questions paritaires. Cependant, depuis la Conférence de Beijing, ces unités, services ou ministères "se sont affaiblis et sont incapables de répondre au défi que constitue le combat en faveur d'une juste parité des sexes, ont déclaré des ONG lors du Forum social africain tenu à Lusaka (Zambie). "L'insuffisance de moyens, le manque de

personnel et de pouvoir ou d'autorité au sein des gouvernements pour faire progresser l'égalité et la justice en faveur des femmes ne sont que quelques-uns des obstacles qui existent."</p> <p style="text-align: justify;">Cependant, dans certains pays d'Afrique australe, les femmes occupent maintenant des fonctions politiques influentes. C'est ainsi qu'en Afrique du Sud et au Mozambique, elles détiennent 30 % des sièges au parlement. En février 2004, le Mozambique a été le premier pays de la région à nommer une femme premier ministre, Mme Luisa Diogo. C'est au Rwanda que la proportion de femmes parlementaires est la plus élevée au monde: 49 % des membre du parlement sont des femmes, soit bien plus que l'objectif de 30 % fixé à Beijing. La moyenne mondiale n'est que de 15 %.</p> <p style="text-align: justify;">Dans 14 des 23 élections tenues récemment dans des pays africains, la proportion de femmes parlementaires a augmenté. Mais la situation reste loin d'être idéale. Dans la majorité de ces pays (20), les femmes n'occupent que 10 % au plus des sièges du parlement. À Madagascar, en Mauritanie et au Niger, par exemple, elles détiennent moins de 5 % des sièges.</p> <p style="text-align: justify;">Dans certains pays, la présence de femmes au parlement a influé sur l'adoption de politiques favorables à l'égalité des sexes. En réponse aux pressions des femmes, certains pays disposent maintenant de politiques de discrimination positive, assorties par exemple de quotas, visant à accroître le nombre de femmes occupant des postes de décision. En Afrique du Sud, les femmes parlementaires ont réussi à faire adopter diverses mesures législatives, légalisant l'avortement, luttant contre la violence familiale et garantissant le versement de pensions alimentaires aux enfants.</p> <p style="text-align: justify;">“L'objectif actuel n'est pas de renégocier nos rêves, mais de souligner la responsabilité de tous les intervenants ... Nous ne cherchons plus à obtenir des promesses, mais nous exigeons des actes.♦</p> <p style="text-align: justify;">-- Mme Farkhonda Hassan de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique</p> <p style="text-align: justify;">En Ouganda, les femmes parlementaires ont contribué à faire adopter une loi qui a fait du viol un crime passible de la peine capitale. En 2003, après un long retard, le Mozambique a adopté une loi sur la famille qui fait progresser de façon décisive l'émancipation des femmes. “Si nous n'avions eu que des membres d'un seul sexe au parlement, le projet de loi aurait bénéficié d'un soutien beaucoup moins important», explique la Ministre de l'enseignement supérieur de ce pays, Mme Lidia Brito.</p> <p style="text-align: justify;">Du fait de la diversité du continent, les problèmes sont très complexes, indique Mme Wariaru Mbugua du Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité des sexes. “Lors des débats mondiaux, ils ne devraient donc pas être simplifiés à l'extrême ni réduits à un seul dénominateur.♦ Les filles, par exemple, ont non seulement besoin d'avoir accès à l'enseignement primaire, mais doivent également être protégées de la violence et des pratiques préjudiciables.</p> <p style="text-align: justify;">S'il est certes nécessaire de poursuivre les stratégies de base visant à sortir les femmes de la pauvreté et à enrayer le VIH/sida, explique Mme Mbugua, “il est aussi important de mettre en place des

stratégies en faveur de la deuxième et de la troisième génération. Il s'agit notamment de faire en sorte que les accords commerciaux mondiaux et les nouvelles technologies de l'information et de la communication confèrent aux femmes des avantages immédiats. L'autonomisation des femmes, dit-elle, ne devrait pas se limiter à un nombre restreint de secteurs nationaux, mais devrait également "garantir leur participation sur un pied d'égalité à des processus mondiaux en évolution rapide".